

CAMEROON RADIO TELEVISION**COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES****ADDITIF N° 01 A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

N°_005/DC/CRTV/CIPM/2023 DU 06 MARS 2023 POUR LA DEMANDE DE COTATION N°_005/DC/CRTV/CIPM/2023 DU 06 MARS 2023 POUR L'ACQUISITION ET INSTALLATION DE SEPT (07) ARMOIRES DE CLIMATISATION ET LEURS ACCESSOIRES D'INSTALLATION POUR CERTAINS LOCAUX TECHNIQUES DE LA CRTV (CENTRE DE DIFFUSION DE MBANKOLO, POSTE NATIONAL ET CENTRE DE PRODUCTION TV DE MBALLA II), EXERCICE 2023.

AU LIEU DE :	LIRE :
<p>Pièce n°01 : Avis de Consultation</p> <p>6. Remise des Offres</p> <p>Les pièces administratives accompagnées du bordereau descriptif et quantitatif chiffré de ces services doivent être déposés, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés 9^e étage porte 911, au plus tard le <u>11 avril 2023</u> à 12 heures, heure locale.</p> <p>7. Ouverture des plis</p> <p>Les offres seront remises et dépouillées le <u>11 avril 2023</u>, à 13 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la CRTV, dans ses bureaux au rez-de-chaussée du Centre de Production TV de la CRTV Yaoundé à Mballa II.</p> <p>6. Submission of offers</p> <p>The administrative documents accompanied by the descriptive and quantified slip of these services must be deposited, in seven (07) copies including one (01) original and six (06) copies marked as such, at the Administration and Finance Department of CRTV, Service des Marchés 9th floor, door 911, no later than <u>12 APRIL 2023</u> at 12 p.m., local time.</p> <p>7. Bid opening</p> <p>Tenders shall be submitted and examined on <u>12 APRIL 2023</u> at 1 pm, local time, by the CRTV's Internal Procurement</p>	<p>Pièce n°01 : Avis de Consultation</p> <p>6. Remise des Offres</p> <p>Les pièces administratives accompagnées du bordereau descriptif et quantitatif chiffré de ces services doivent être déposés, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés 9^e étage porte 911, au plus tard le <u>11 AVR 2023</u> à 12 heures, heure locale.</p> <p>7. Ouverture des plis</p> <p>Les offres seront remises et dépouillées le à 13 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la CRTV, dans ses bureaux au rez-de-chaussée du Centre de Production TV de la CRTV Yaoundé à Mballa II.</p> <p>6. Submission of offers</p> <p>The administrative documents accompanied by the descriptive and quantified slip of these services must be deposited, in seven (07) copies including one (01) original and six (06) copies marked as such, at the Administration and Finance Department of CRTV, Service des Marchés 9th floor, door 911, no later than at 12 p.m., local time.</p>

Committee located on the ground floor of the TV Production Centre at Mballa II, Yaounde.

PIECE N° 2 REGLEMENT DE LA CONSULTATION

ARTICLE 3 : DOCUMENTS CONSTITUTIFS DE

L'OFFRE

L'offre présentée par le soumissionnaire, rédigée en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, comprendra les documents suivants :

- a) La soumission signée, datée et timbrée (suivant modèle joint);
- b) Le pouvoir de Signature le cas échéant ;
- c) Une copie timbrée du numéro d'identifiant unique.
- d) Une attestation de non-faillite établie par le Tribunal de Première Instance datant de moins de trois (03) mois précédant la date de remise des offres ;
- e) Une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire, délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances du Cameroun ;
- f) La quittance d'achat du Dossier de demande de Cotation d'un montant de soixante mille (60 000) F CFA non remboursable.
- g) Une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure à la dernière page du Dossier de demande de cotation et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Le montant de ladite caution est de F CFA 900 000 (neuf cent mille);
- h) Une attestation de non exclusion des Marchés Publics délivrée par l'ARMP ;
- i) Une attestation pour soumission signée des services compétents de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale, datant de moins de trois (03) mois à compter de la date de signature de ladite attestation, portant mention et références de la Demande de Cotation et certifiant que le soumissionnaire a satisfait à ses obligations vis-à-vis de ladite caisse;
- j) Une attestation de non redevance timbrée délivrée par l'autorité compétente de l'administration fiscale datant de moins de trois mois;
- k) Un plan de localisation signé sur l'honneur ;

7. Bid opening

Tenders shall be submitted and examined onat 1 pm, local time, by the CRTV's Internal Procurement Committee located on the ground floor of the TV Production Centre at Mballa II, Yaounde.

PIECE N° 2 REGLEMENT DE LA CONSULTATION

ARTICLE 3 : DOCUMENTS CONSTITUTIFS DE

L'OFFRE

L'offre présentée par le soumissionnaire, rédigée en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, comprendra les documents suivants :

- a) La soumission signée, datée et timbrée (suivant modèle joint);
- b) Le pouvoir de signature le cas échéant ;
- c) Une copie timbrée du numéro d'identifiant unique
- d) Une attestation de non-faillite établie par le Tribunal de Première Instance datant de moins de trois (03) mois précédant la date de remise des offres ;
- e) Une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire, délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances du Cameroun ;
- f) La quittance d'achat du Dossier de demande de Cotation d'un montant de soixante mille (60 000) F CFA non remboursable.
- g) Une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure à la dernière page du Dossier de demande de cotation et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Le montant de ladite caution est de F CFA 900 000 (neuf cent mille);
- h) Une attestation de non exclusion des Marchés Publics délivrée par l'ARMP ;

- l.) le Registre de commerce et du crédit mobilier timbré.
- m) le devis estimatif, descriptif et quantitatif dûment rempli, daté et signé (suivant le modèle joint) ;
- n) le projet de Lettre-commande rempli, paraphé, signé et daté.
- O) Le Descriptif de la Fourniture paraphé à chaque page et signé / daté à la dernière page ;
- p) prospectus et fiches techniques de la fourniture.

ARTICLE 8 : DATE ET HEURE LIMITE DE DEPOT DES OFFRES

Les offres doivent être reçues à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés 9e étage porte 911 du Centre de Production TV de la CRTV à Mballa II, au plus tard le 12 avril 2023 à 12 heures, heure locale.

2.4. OUVERTURE DES PLIS ET EVALUATION DES OFFRES

ARTICLE 9 : OUVERTURE DES PLIS

La Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) de la CRTV ouvrira les plis en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés, dans ses bureaux au rez-de-chaussée du Centre de Production TV de la CRTV Yaoundé à Mballa II.

L'ouverture des plis aura lieu le 12 avril 2023 à 13 heures, heure locale.

- i) Une attestation pour soumission signée des services compétents de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale, datant de moins de trois (03) mois à compter de la date de signature de ladite attestation, portant mention et références de la Demande de Cotation et certifiant que le soumissionnaire a satisfait à ses obligations vis-à-vis de ladite caisse;
- j) Une attestation de non redevance timbrée délivrée par l'autorité compétente de l'administration fiscale datant de moins de trois mois;
- k) Un plan de localisation signé sur l'honneur ;
- l.) le Registre de commerce et du crédit mobilier timbré.
- m) le devis estimatif, descriptif et quantitatif dûment rempli, daté et signé (suivant le modèle joint) ;
- n) le projet de Lettre-commande rempli, paraphé, signé et daté.
- O) Le Descriptif de la Fourniture paraphé à chaque page et signé / daté à la dernière page ;

- j) Une attestation de non redevance timbrée délivrée par l'autorité compétente de l'administration fiscale datant de moins de trois mois;
- k) Un plan de localisation signé sur l'honneur ;

- k) Un plan de localisation signé sur l'honneur ;

- l.) le Registre de commerce et du crédit mobilier timbré.

- m) le devis estimatif, descriptif et quantitatif dûment rempli, daté et signé (suivant le modèle joint) ;

- n) le projet de Lettre-commande rempli, paraphé, signé et daté.

- O) Le Descriptif de la Fourniture paraphé à chaque page et signé / daté à la dernière page ;

ARTICLE 8 : DATE ET HEURE LIMITE DE DEPOT DES OFFRES

Les offres doivent être reçues à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés 9e étage porte 911 du Centre de Production TV de la CRTV à Mballa II, au plus tard le 12 AVR 2023 à 12 heures, heure locale.

2.4. OUVERTURE DES PLIS ET EVALUATION DES OFFRES

ARTICLE 9 : OUVERTURE DES PLIS

La Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) de la CRTV ouvrira les plis en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés, dans ses bureaux au rez-de-chaussée du Centre de Production TV de la CRTV Yaoundé à Mballa II.

L'ouverture des plis aura lieu le 12 AVR 2023 à 13 heures, heure locale.

Yaoundé, le

